



Fun Day Académie Équestre Sacha 14 juillet 2019

CHEVAL

Nom: _____

Hongre: Jument: Étalon:

Propriétaire: _____

CAVALIER

Nom: _____

TEL.: (____) _____ - _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Courriel: _____

ENTRAINEUR

Nom: _____

CATÉGORIES	30\$/classe ou 70\$/3 classes		
	Dress.	Stad.	Cross
Sauterelle Junior (1 pied 6)			
Sauterelle Ouvert (1 pied 6)			
Pré-débutant Junior (2 pieds)			
Pré-débutant Ouvert (2 pieds)			
Débutant Junior (2 pieds 6)			
Débutant Ouvert (2 pieds 6)			

Veillez nous faire parvenir avec l'inscription:

- Chèque de 10\$ (dépôt pour numéro et box non-nettoyé, vous sera remis lors du retour du numéro)
- Chèque pour le cout total (grand total)
- Chèque de frais de retard de 15\$ (vous sera remis si l'inscription est reçue avant le 8 juillet 2019)
- Chèque daté du 8 juillet 2019 maximum
- Test Coggins

Chèques doivent être émis à l'ordre de :

Académie Équestre Sacha
7251 Chemin Curé-Barette, La Plaine, Qc J7M 1M9
academie.equestre.sacha@hotmail.com

Pour informations:
Lise Charrette (514)462-8188

STALLES	
Stalle 1 jour (inclus 1 ripe oblig.)	27
Stalle 2 jour et 1 nuit (inclus 1 ripe oblig.)	47
Ripe additionnelle Quantité _____ X	7
FRAIS AUTRES	
TPS ET TVQ	INCLUS
Administration	10 \$
GRAND TOTAL	

« Je certifie par la présente que chaque cheval, cavalier et (ou) meneur est admissible conformément au présent formulaire d'inscription et je m'engage personnellement, ainsi que mes représentants, à respecter les statuts et règlements de Canada Hippique au présent concours. »

« Je reconnais par la présente que tous les sports équestres comportent certains risques et qu'aucune bombe (casque protecteur) ou équipement de protection n'est ne mesure de protéger contre toute éventuelle blessure. J'accepte par la présente d'assumer ce risque et dégage CH, le concours, ses officiels, organisateurs, agents, employés et leurs représentants de toute responsabilité. La personne responsable consent à la divulgation de tout renseignement sur le formulaire d'inscription remis à CH. (A802.4)

« Lorsque _____ participera à un concours sanctionné de Canada Hippique exigeant le port chez les juniors d'un casque protecteur, celui-ci doit être dument approuvé, attaché et ajusté à sa pointure, et ce, en tout temps lorsqu'il monte à cheval ou même une voiture sur les site du concours. Il est entendu qu'un junior qui ne se conforme pas à cette exigence ne sera pas admis à prendre part aux épreuves de ce concours. » (A802.6)

Signature du cavalier majeur

Signature du parent ou tuteur si le cavalier est mineur